

## Dernière étape avant la décision préfectorale : L'enquête publique sur le projet éolien de Puymangou – Parcou



La Poste, éoliennes n° 1 à 4 - Photomontage Hexa image – ne rend compte ni du mouvement, ni des éclats lumineux

L'autorisation d'exploiter une ICPE (usine) fait l'objet d'une enquête publique du 19 septembre au 28 octobre 2016. Cette ICPE, les « Grands Clos », est une centrale de production électrique de 5 aérogénérateurs géants (182 m) sur les communes de Saint-Aulaye-Puymangou et Parcou-Chenaud.

Faites connaître à la commission d'enquête, avant le 28 octobre à 17 heures, votre opposition au projet :

- Exprimez-vous par écrit** : Indiquez que vous êtes opposé à l'implantation d'éoliennes à Puymangou et Parcou. Dites pourquoi et ajoutez des commentaires personnels. Vous pouvez vous exprimer, au choix :
  - par courriel à [pe.staulaye@gmail.com](mailto:pe.staulaye@gmail.com) ; attention, seule cette adresse dédiée sera prise en compte ;
  - par courrier à M. le président de la commission d'enquête, Mairie, 9 rue du Dr Lacroix, 24410 Saint-Aulaye-Puymangou ;
  - par inscription sur les registres dans les mairies de Saint-Aulaye ou de Parcou aux heures d'ouverture des mairies.

Pour la bonne tenue de nos dossiers, merci de mettre Asso3D en copie de vos lettres ou courriels.

- Et si possible, en plus, rencontrez l'un des trois commissaires enquêteurs** qui constituent la commission d'enquête, à leurs permanences :

Date :	Mairie de :	Horaires :
Lundi 19 septembre 2016	Saint Aulaye	De 8 h 30 à 11 h 30
Mercredi 21 septembre 2016	Parcou	De 9 h à 12 h
Samedi 1 <sup>er</sup> octobre 2016	Saint Aulaye	De 9 h à 12 h
Mercredi 5 octobre 2016	Saint Aulaye	De 14 h à 17 h
Vendredi 14 octobre 2016	Saint Aulaye	De 9 h à 12 h
Lundi 17 octobre 2016	Parcou	De 9 h à 12 h
Jeudi 20 octobre 2016	Saint Aulaye	De 14 h à 17 h
Mardi 25 octobre 2016	Saint Aulaye	De 9 h à 12 h
Jeudi 27 octobre 2016	Parcou	De 14 h à 17 h
Vendredi 28 octobre 2016	Saint Aulaye	De 14 h à 17 h

Il est précisé qu'il n'est pas nécessaire d'être habitant de Saint-Aulaye-Puymangou ou de Parcou-Chenaud pour donner son avis.



La Poste, éolienne n°5 - Photomontage Hexa image

## Mobilisons-nous, sauvons la forêt de la Double !

### Le vent est insuffisant dans notre région

- La Double n'est **pas suffisamment ventée** pour faire tourner des éoliennes à pleine puissance une fraction de temps suffisante. C'est un gaspillage de l'argent public ! Le MWh éolien produit serait un des plus chers de France.
- Le vent faible impose des machines de près de 200 mètres de haut, encore jamais vues en France, qui constitueront une **pollution visuelle jusqu'à 30 kilomètres, destructrice de nos paysages.**

### La forêt est inadaptée pour ce type de projet

- La faune est d'une richesse exceptionnelle dans cet espace naturel ; le projet nécessite d'autoriser la **destruction d'espèces protégées** (chauves-souris, avifaune nicheuse, espèces migratrices, cistudes, papillons, etc.).
- La destruction volontaire de plusieurs hectares de forêt sera nécessaire. Non au **déboisement** !
- Le risque d'**incendie de forêt** sera aggravé et les Avions Bombardiers d'Eau seront contraints dans un rayon d'environ un kilomètre autour des éoliennes. Trois interventions récentes à moins de 12 km de Puymangou !
- 1000 tonnes de **béton** par éolienne resteront dans le sol après démantèlement. Non au bétonnage de la forêt !

### Les habitations sont dispersées sur notre territoire

- Les espaces réglementaires restants ne sont pas suffisamment grands pour des installations industrielles de cette taille.
- Le principe de précaution doit être appliqué : bruit, basses fréquences, lumières clignotantes jour et nuit, effet d'ombre... La distance minimale en Bavière et en Pologne est de 10 fois la hauteur des éoliennes. Protégeons les **riverains** !

### L'opposition locale est très forte

- **Une trentaine de communes voisines sont opposées** à ces projets ainsi que de nombreux autres élus et associations.
- Près de 3000 personnes ont signé une pétition hostile à tous les projets éoliens de la forêt de la Double, qui **cumulent** leurs effets négatifs (Saint-Vincent-Jalmoutiers, 2<sup>ème</sup> projet de Saint-Aulaye, la Roche-Chalais, Brossac, Maransin, etc.).
- L'opposition locale est particulièrement forte à chaque enquête publique. Continuons de nous mobiliser !

### Un coup de frein à l'économie locale

- Le **tourisme vert** sera durablement affecté : les touristes cherchent nature et calme, pas un paysage industrialisé par des mâts gigantesques, des plates-formes et des saignées d'accès.
- Les propriétaires ne pourront plus compter sur leur **capital immobilier** quand ils en auront besoin – les projets freinent déjà les transactions - et s'ils trouvent acquéreurs, ils perdront beaucoup d'argent.
- Ces projets ne créeront **pas d'emplois locaux.**

### L'éolien ne peut pas remplacer le nucléaire

- Il ne peut constituer qu'une énergie d'appoint dans les régions ventées, à l'habitat éloigné et où il est accepté par la population. L'éolien est loin d'être la seule énergie renouvelable.

### S'agit-il vraiment d'un projet d'intérêt général ?

- C'est un projet d'initiative privée avec le soutien de quelques élus, sans concertation préalable avec la population.
- Promesses de revenus fiscaux, loyers annuels, **aubaine financière** liée au prix subventionné du rachat obligatoire de l'électricité par EDF, suspicion de **prises illégales d'intérêts** : c'est une histoire d'argent !

**Nous sommes pour les énergies renouvelables adaptées à notre territoire,  
ce qui n'est pas le cas des éoliennes industrielles dans la Double**